

1er août 2024

Cher parent du collègue,

Vous trouverez ci-joint les horaires des autobus desservant l'école de votre enfant. Veuillez noter l'heure, le lieu et le numéro de ligne nécessaire pour votre enfant. De nombreuses lignes sont conçues de manière à ce que les élèves n'aient pas à traverser une route majeure pour accéder au bus. Ceci est indiqué sur les descriptions de ligne par « RSO » (côté droit uniquement), à côté de la notation de l'arrêt de bus. Les parents ne doivent pas permettre à leurs enfants de s'affranchir de cette mesure de sécurité en traversant la route pour se rendre à un arrêt d'autobus différent s'il y en a un de leur côté de la rue. Les parents doivent contacter leur responsable de dépôt si aucun bus ne s'arrête de leur côté de la rue. Les élèves doivent être prêts cinq minutes avant l'heure d'arrivée prévue et attendre pour monter à bord du bus. Les numéros de ligne sont affichés sur la fenêtre latérale du bus.

Les élèves qui vivent à moins de 3 km de l'école ne sont pas éligibles aux services de transport si des itinéraires de marche adaptés à leur âge sont disponibles. Les questions sont à transmettre au superviseur du groupement de transport qui est responsable de votre école. Votre école ou le site Internet de MCPS peut vous fournir les coordonnées du responsable de votre groupe de transport. Les arrêts de bus précédemment prévus peuvent avoir été supprimés ou déplacés, en vue de faire des économies de fonctionnement. Tous les efforts sont faits pour minimiser les inconvénients pour les élèves et les parents, et offrir un niveau de service raisonnable. Les économies de budget issues du support permettent de fournir davantage de ressources pour les salles de classe.

Lorsque des arrêts d'autobus sont prévus aux intersections, les élèves doivent se tenir en toute sécurité à l'écart de la circulation, à une distance allant jusqu'à 45 mètres de l'arrêt. *Les parents sont responsables du maintien de la discipline et de la sécurité aux arrêts de bus.* Les élèves qui attendent les bus peuvent choisir de se tenir dans des abris pour se protéger des éléments. Ceci n'est acceptable que si : (1) ça ne modifie pas l'itinéraire ; (2) ça n'augmente pas le nombre d'arrêts ; (3) ceci est acceptable pour toutes les parties concernées ; et (4) il est raisonnablement proche de l'arrêt régulier (afin qu'un opérateur d'autobus remplaçant, qui n'est pas familiarisé avec les aménagements particuliers, puisse facilement localiser les élèves). Veuillez noter : les opérateurs de bus ne sont autorisés à s'arrêter qu'aux arrêts établis ; ne demandez pas d'arrêts non autorisés. MCPS réalise des économies substantielles de carburant et d'autres opérations en limitant le nombre d'arrêts de bus.

Les élèves qui souhaitent rentrer chez eux dans le bus d'un ami ou descendre de leur propre bus à l'arrêt d'un ami doivent présenter un mot de leur parent. Une fois approuvé et signé par le directeur, l'élève doit remettre ce mot à l'opérateur de l'autobus qu'il prendra. Cette pratique sera normalement approuvée lorsque l'espace le permet.

Le mauvais temps crée de nombreuses difficultés pour tous. Il n'est pas possible de fournir un transport supplémentaire pendant les mois d'hiver ou les jours de pluie, et pour cette raison, les élèves doivent s'habiller en conséquence. Dans le cas où les bus ne sont pas en mesure d'atteindre les

arrêts désignés en raison de l'accumulation de neige et de glace, les parents sont encouragés à prendre des dispositions préalables avec les opérateurs de bus afin de permettre aux élèves qui vivent dans ces zones d'embarquer à d'autres endroits si nécessaire.

Le comportement correct des élèves est important pour la sécurité et le confort de tous. Les parents sont invités à discuter régulièrement du thème du comportement avec leurs enfants pour renforcer ce message. Il est important que tous les élèves respectent les règles énoncées dans la campagne « *Respectez les règles du bus* ». Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez visiter : <https://www.montgomeryschoolsmd.org/departments/transportation/rules/>. Veuillez noter : les élèves ne doivent pas apporter d'animaux, d'alcool, de tabac, d'armes (y compris des jouets ou des armes « factices »), de récipients en verre ou d'explosifs dans le bus.

Le transport des élèves ne peut se dérouler efficacement que si nous faisons tous notre part pour que les choses fonctionnent. L'aide et la coopération des parents sont nécessaires pour fournir un système de transport sûr aux élèves qui empruntent le bus.

Cordialement,

Responsable de dépôt

XXX:xxx

Pièces jointes